

La Gazette d'Ecurie



L'information de votre village

Mai 2017

*Par la rue de « plus tard », on arrive à la place de « jamais »
proverbe espagnol*

Edito



L'actualité politique nationale a été au cœur des débats ces derniers jours ! et d'autres débats seront encore à l'ordre du jour avant les élections législatives du 11 juin et 18 juin prochain.

Le paysage politique est en pleine reconstruction et notre commune peut sembler éloignée des enjeux nationaux. Mais nous sommes à mi-mandat et face aux tumultes d'ampleur nationale, nous devons rester vigilants aux mutations à venir. Parlons donc un peu d'Ecurie !

Le dernier Conseil municipal a adopté à l'unanimité les résultats du compte administratif ainsi que le budget de cette année 2017 qui s'élève à 367 760€. Nous n'augmenterons plus les impôts au cours de ce mandat.

Les travaux de mise aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite à la salle des fêtes constituent le principal investissement de cette année. Nous réfléchissons également à la sécurité de la rue de Thélus et envisageons l'implantation de LEDS dans l'éclairage public.

Nous oeuvrons avec ardeur pour l'aboutissement du chantier de la fibre optique. Nous n'avons jamais été aussi proches et tenons à remercier chacun de vous pour sa compréhension et patience.

Enfin, le Conseil municipal des jeunes, annoncé le trimestre dernier, va voir le jour tout prochainement avec une installation officielle prévue le samedi 10 juin. Merci à ces jeunes citoyens pour leur engagement !

Pour terminer, saluons également, le nouvel employé communal Anthony VENTO qui depuis le 1er février apporte sa contribution afin de « bien vivre à Ecurie ».

Nous restons à votre écoute et vous attendons nombreux à notre rdv annuel de la ducasse les 24 et 25 juin.

A bientôt et bonne lecture !

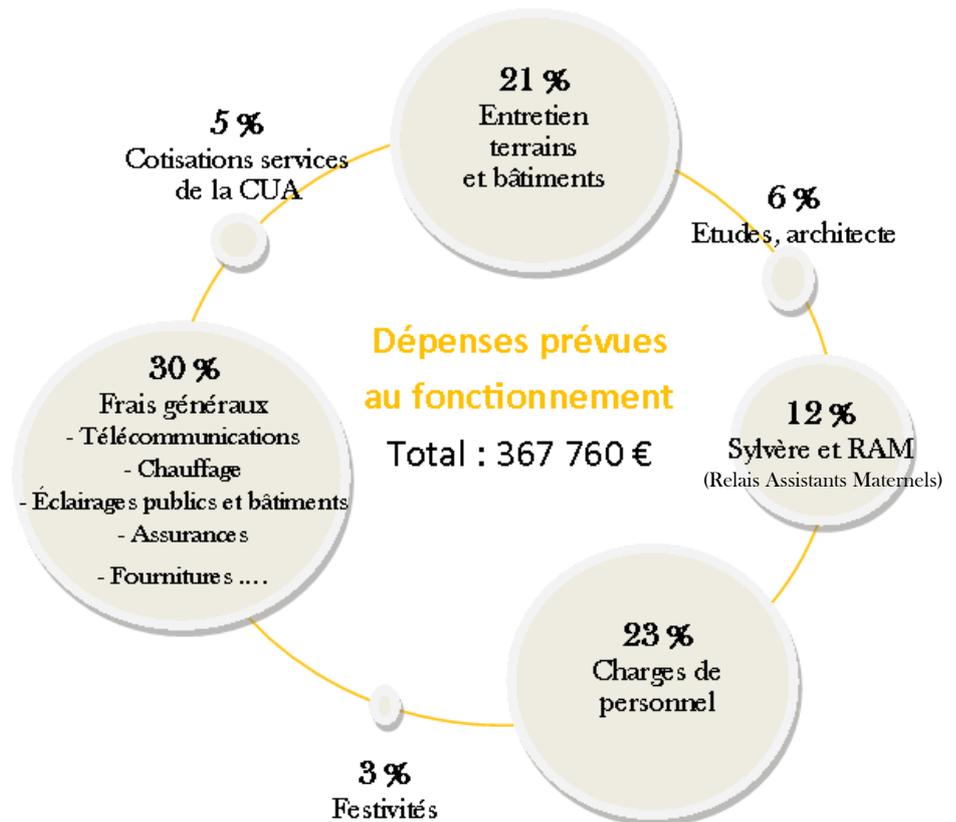
2017 de neuf ?

Budget 2017

Les éléments du budget 2017

Section de fonctionnement
367 760 €
Section d'investissement
259 378 €

- Pas de hausse des taux communaux d'imposition en 2017.
- Projet principal de l'année 2017 : mise aux normes pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite de la salle des fêtes.



Les projets d'investissements pour la commune

Mise aux normes « handicapés » de la salle des fêtes

Le Conseil municipal a validé les travaux de mise aux normes de la Salle des Fêtes : la municipalité se donne cette année pour rendre accessible la Salle des Fêtes aux personnes à mobilité réduite et accueillir les personnes en situation de handicap. Une enveloppe de 104 000 € a été prévue au budget. Les travaux devraient démarrer au cours du dernier trimestre après les démarches liées aux marchés publics.

Des subventions auprès du département et de l'Etat ont été demandées.

Projet de mesures de sécurité de la rue de Thélus

Une vitesse excessive des conducteurs qui empruntent la rue de Thélus a été constatée, entraînant une réflexion pour sécuriser ce parcours ! Nous recommandons d'ores et déjà aux conducteurs de veiller à limiter leur vitesse. Merci d'avance.

Modernisation de l'éclairage public

La commune prévoit l'implantation du LED dans l'éclairage public. Ce dossier est en cours de réalisation avec la Fédération Départementale d'Énergie du Pas-de-Calais et se déroulera courant 2017-2018.

La vie du village

Les travaux à l'école de Roclincourt

Suite à la rénovation et à l'agrandissement des locaux de l'école de Roclincourt, la commune d'Ecurie accueillera pendant l'année scolaire 2017/2018 (durée prévisible des travaux) les Classes Maternelles et les Cours Préparatoires.

Un bâtiment préfabriqué spécialement conçu pour répondre à tous les besoins éducatifs, sera installé dans la cour de l'école d'Ecurie et accueillera une classe.

Afin de recevoir dans les meilleures conditions possibles nos plus petits, l'ancienne mairie est en cours de rénovation (peintures, plafond, électricité, toilettes...). Elle servira de dortoir pour les plus jeunes.

Les plus grands (Cours Élémentaires et Cours Moyens) auront classe dans des préfabriqués installés au Stade de Roclincourt. Quant à la Garderie et la Cantine, elles se dérouleront dans la Salle communale de Roclincourt.

De plus amples informations vous seront communiquées avant la fin de cette année scolaire. Nous vous remercions de votre compréhension pour les gênes occasionnées durant cette période. Soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour offrir aux enfants des conditions de travail optimales. Nous restons à votre écoute si besoin.



Un nouvel agent communal

Suite au départ de Patrice QUEGNET, Anthony VENTO a rejoint Hélène CAYZEELE et Aurélie GUILBEAU au sein des employés communaux d'Ecurie.

Depuis son arrivée le 1^{er} février dernier, il s'attèle avec ardeur à remettre en état l'ancienne salle de la mairie qui servira de dortoir dès la rentrée de septembre, suite aux travaux de l'école de Roclincourt (voir ci-dessous).

Vous rencontrerez également Anthony dans le village lors des distributions de documents aux villageois, ou lors du fleurissement des parterres. Merci de lui réserver le meilleur accueil !

Présidence du Sylvère

Nous voilà à mi-mandat, et comme convenu avec la commune de Roclincourt, la Présidence du Sylvère revient à un élu de Roclincourt. Après le vote de jeudi 27 avril dernier, c'est Annick Dupuis qui reprend la Présidence.

Succédant à Elisabeth PIGNON qui a notamment mis en place l'ensemble du dispositif des Temps d'Activités Périscolaires, Annick DUPUIS devient donc l'interlocutrice pour tous les sujets concernant le RPI.

La fibre optique

La fibre optique est installée jusqu'à l'armoire depuis début avril.

Pour des raisons techniques, la montée en puissance se fera progressivement jusqu'à juin prochain. A chacun de vérifier le contrat souscrit : en effet, le débit d'accès à internet (puissance) et aux services associés est fonction de l'offre souscrite.

Autre bonne nouvelle : chaque habitation pourra avoir la fibre à sa porte courant 2019 ! (selon le contrat souscrit).

La vie du village

Retour en images

L'après-midi des aînés

Le 05 mars dernier, retrouvailles pour nos aînés au cours d'un après-midi de spectacle patoisant suivi d'une collation, organisé par la Municipalité.

Ce fut un moment chaleureux, distrayant et culturel autour de la troupe de comédiens amateurs de Jean-Claude Vanfleteren (alias Jules Ramon) « La Colombine » qui a su nous ravir avec ses « théâtres, chansons et carabistoules » en langue régionale.



19 mars : Commémoration de 55^{ème} anniversaire du « Cessez le feu en Algérie »



Sortie à Bellewaerde

Le comité des fêtes d'Ecurie a organisé le dimanche 21 mai une sortie au parc d'attraction de Bellewaerde. Soleil, sensations et amusements étaient au rendez-vous lors de cette journée familiale !



La chasse aux oeufs

Selon la tradition, les enfants d'Ecurie ont été invités par la Municipalité et le Comité des Fêtes à la Chasse aux œufs à l'Espace des Ecuriades. Le temps était de la partie et les enfants sont repartis heureux de leur cueillette ! Vivement l'an prochain !



Commémoration du 08 mai

Les maires de Roclincourt et d'Ecurie, les anciens combattants de Roclincourt et d'Ecurie, les porte-drapeaux, (en présence des gardes d'honneurs de Lorette), ont invité les habitants à la cérémonie commémorative de la victoire du 08 mai 1945.

A l'issue de la cérémonie, un envol de pigeons a été organisé par Philippe TESTART.



La vie du village

Ils habitent à Ecurie, le saviez vous ?

Sculpture en sucre à la boulangerie Pécricx

Ils résident rue de Thélus depuis 2001. C'est la 4^{ème} génération de la famille Mille-Jumel-Dieval qui se marie à Ecurie.

En octobre 2007, le couple reprend la boulangerie-pâtisserie installée 50 rue A. France à St Nicolas-les-Arras. Stéphane a 26 ans et est dans la profession depuis l'âge de 14 ans.

Après 3 ans d'activité, Stéphane met en avant son côté artistique (sa maman est professeur de dessin) et commence à s'initier au travail et à la sculpture du sucre. Il se rapproche à Belfort, de Stéphane Klein, champion du monde de sucre artistique. Après plusieurs temps de formation à ses côtés, Stéphane concourt au championnat international de sucre artistique en 2013 à Rimini (Italie) : il se hisse à la 2^e place et est sacré vice-champion du monde.

Autre passion : la sculpture et la taille de blocs de glace et aussi les pièces montées pour les mariages.

Stéphane se consacre aussi à la formation : il enseigne à l'Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat de Caudry « Une façon de passer la main aux jeunes, de les encourager en leur apprenant ce qu'il sait ».

C'est Virginie qui gère la boulangerie-pâtisserie auprès des 8 salariés et apprentis : pains variés, viennoiseries, pâtisseries... et depuis peu sorbets, crèmes et entremets glacés (à partir du lait cru produit à St Nicolas). Stéphane va se présenter au concours du meilleur ouvrier glacier de France prévu en fin d'année 2017. A suivre alors !

L'entreprise va se doter prochainement d'équipements pour réaliser dès Noël 2017 des « bonbons chocolat maison » fourrés ganaches, pralinés ... et autres gourmandises ! D'ores et déjà, le magasin propose ses « tuiles maison ».

Nous leur souhaitons tout le meilleur pour entretenir cette belle réussite.



La vie du village

Le Transport A la Demande (TAD)

Simple comme un coup de fil !

Vous pouvez réserver votre TAD au minimum 1h avant votre déplacement.

PAR TÉLÉPHONE

7 jours sur 7 de 7h30 à 18h00
en appelant le **0811 000 089**
(Coût d'un appel local depuis un poste fixe)

DANS VOTRE AGENCE ARTIS

Place Foch à Arras (à côté de la gare SNCF)
Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h00
et le samedi de 14h00 à 18h00.

- Pour vos départs avant 8h30, merci de nous contacter au plus tard la veille avant 18h00.
- En cas de déplacements réguliers, pensez à programmer l'ensemble de vos réservations.
- **En cas d'annulation, merci de prévenir au moins 1h avant.**

Quels titres de transports ?

Pour prendre le TAD, vous pouvez présenter les titres de transports suivants :

- Ticket Pass' Journée,
- Ticket carnet,
- Abonnement mensuel ou annuel,
- Carte jeune et carte Senior,

Vous pouvez aussi acheter un ticket unité à 1 € auprès du conducteur.

Si vous voyagez en groupe de 5 personnes maximum, pensez au ticket mini-groupe TAD à 3 €.

GUIDE TAD AVEC PLAN ET HORAIRES DISPONIBLE EN AGENCE OU SUR WWW.BUS-ARTIS.FR

534

Neuville-St-Vaast (la Targette) <> Thélus <>
Roclincourt <> Ecurie <> Arras (gare urbaine)

Arrêt situé sur la place de l'Eglise d'Ecurie ou route Nationale à Roclincourt..

Les élections présidentielles à Ecurie

Résultats 1^{er} tour

Inscrits : 290

Votants : 258

Blancs : 8

Nuls : 1

M. Nicolas DUPONT-AIGNAN : 23

Mme Marine LE PEN : 57

M. Emmanuel MACRON : 48

M. Benoît HAMON : 10

Mme Nathalie ARTHAUD : 2

M. Philippe POUTOU : 3

M. Jacques CHEMINADE : 0

M. Jean LASSALLE : 1

M. Jean-Luc MELANCHON : 36

M. François ASSELINEAU : 1

M. François FILLON : 69

Résultats 2^{ème} tour

Inscrits : 290

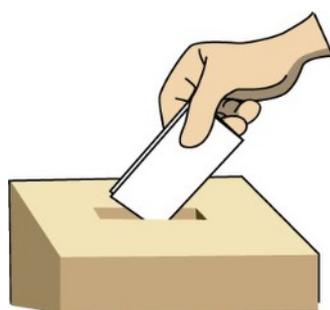
Votants : 246

Blancs : 21

Nuls : 8

M. Emmanuel MACRON : 124

Mme Marine LE PEN : 93



« Racontez-nous vos souvenirs »

Cette rencontre intergénérationnelle n'a pas semblé intéresser les habitants d'Ecurie.

Nos anciens n'ont-ils plus de souvenirs à évoquer et à partager avec les plus jeunes ?

Nous espérons que la prochaine invitation permettra de réunir plus de scuriaux (jeunes et moins jeunes) et nous sommes à l'écoute de vos suggestions : prévoir des thématiques telles qu'une période, un fait marquant, un événement, un métier ... ?



À retenir

Agenda

La fête des TAP

Suite au succès de l'an dernier, les communes d'Ecurie et de Roclincourt renouvellent cette manifestation qui clôt l'année scolaire. Elle aura lieu le **vendredi 9 juin à 17h00** sur le thème de la musique !



La fête des écoles

La fête des écoles aura lieu à l'école de Roclincourt le **vendredi 30 juin à 17h00**.

La Ducasse

Cette année, la ducasse aura lieu le **week-end du 24 et 25 juin 2017**.

Au programme : Tournoi de football, envol de ballons, soirée dansante, balade en quad, jeux d'été et fête foraine, soirée concert et feu d'artifice pour clôturer ce moment festif !



Bon à savoir

Assistante sociale

Vous connaissez des personnes qui ont besoin d'aide ou vous rencontrez vous-même des difficultés ?

Vous pouvez vous rapprocher de l'assistante sociale Mme TERU, au 03.21.15.21.17 ou contacter directement la mairie.

Inscriptions au centre aéré de juillet

Le centre aéré de cet été, organisé par les communes de Thélus, Roclincourt et Ecurie sera ouvert du 10 au 28 juillet 2017.

Le centre aéré se déroulera à Thélus.

Les inscriptions sont prévues du 1^{er} au 09 juin 2017.

Le retrait possible des dossiers en mairie se fera à partir du 29 mai.

Les urgences

- ⇒ SAMU → 15
- ⇒ POMPIERS → 18
- ⇒ POLICE → 17
- ⇒ GENERAL → 112



Elections législatives

Les prochaines élections pour le vote des législative auront lieu les dimanche 11 et 18 juin prochain.

Le bureau, se trouvant à la mairie, est ouvert de 8h00 à 18h00.

Si vous souhaitez être assesseur et découvrir l'organisation d'un dépouillement, n'hésitez pas à vous présenter à la mairie.

Vie pratique

Restons propres et citoyens !

La municipalité s'emploie à préserver notre environnement. Mais il appartient à chacun de faire preuve de civisme pour respecter le « mieux vivre ensemble ».

- En bon citoyen, vous ne devez pas abandonner, déposer ou jeter tout objet sur la voie publique (même à côté des bennes à verres !). Les fumeurs doivent penser à ne pas jeter leurs mégots par terre. Les propriétaires d'animaux ont aussi une responsabilité : les maîtres doivent penser à emporter un sac pour les déjections canines de leur animal. Des sacs sont à disposition à l'entrée de l'Espace des Ecuriades ;
- De même les chiens doivent être tenus en laisse et il est interdit de jour comme de nuit de laisser aboyer ou gémir de façon répétée ou prolongée un ou des animaux dans un logement ou une cour ou un jardin ;
- Pour le bien être de tous, nous devons respecter certaines règles de bienséance : limiter les appareils bruyants, outils de bricolage ou de jardinage les dimanches, les jours fériés et les heures tardives ;
- Les caniveaux sont balayés 4 fois /an. La balayeuse passera le 15 juin, le 14 septembre et le 14 décembre prochain. La municipalité ne peut faire l'impossible : il appartient à chaque riverain de nettoyer son trottoir et aussi son caniveau entre chaque passage de la balayeuse ;
- Le brûlage des déchets ménagers, dont les déchets verts est interdit (art 10 et 103A du règlement sanitaire départemental du Pas de Calais) ;
- Pour éviter tout empiètement quelquefois important sur le domaine public (trottoirs et chaussée) de haies, arbustes, arbres implantés dans les propriétés privées, il est obligatoire de tailler et d'entretenir tout ce qui dépasse.

Bibliothèque municipale

Horaires :

Ouverte à tous gratuitement, petits et grands :

Le lundi de 16h30 à 17h30

Le mercredi de 14h00 à 15h00

Le samedi de 11h00 à 12h00

La bibliothèque est fermée pendant la période estivale, les bénévoles seront de retour dès la rentrée !

La mairie

Horaires d'ouverture au public :

Le mercredi de 9h00 à 12h00

Le jeudi de 17h00 à 19h00

Le samedi de 10h00 à 12h00

03.21.55.38.77

Mairie.ecurie62@wanadoo.fr

www.mairieecurie.fr

Vous avez la parole

Petits et grands, vous pouvez proposer un article, un jeu, une recette, une astuce !

Transmettez vos sujets dans la boîte aux lettres de la mairie ou par voie électronique.

Permanence des adjoints

Le maire et l'ensemble des adjoints sont à votre écoute. N'hésitez pas à prendre rendez-vous ou venir pendant les permanences de la mairie le samedi de 11h00 à 12h00.